

2MC
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 515 200 Euros
Siège social: 42, Rue Principale
Centre commercial Sainte-Germaine
31820 PIBRAC

R.C.S. TOULOUSE B 751 466 707
2012 B 1687

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 12 JUIN 2025
RELATIF A L'AFFECTATION DES RESULTATS

DEUXIEME RESOLUTION


L'assemblée générale, sur la proposition de la gérance, décide d'affecter le bénéfice de 346,48 euros au poste « Réserve facultative ».

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été ventilés comme suit :

EXERCICE	DIVIDENDE
Exercice clos Le 31/12/2021	néant
Exercice clos Le 31/12/2022	néant
Exercice clos Le 31/12/2023	néant

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

Pour Extrait
La gérance



Désignation de l'entreprise <u>SARL 2MC</u>			Néant <input type="checkbox"/> *																
Adresse de l'entreprise <u>42 rue principale -Mme MALINOWSKI Centre Commercial Sainte Germaine 31820 PIBRAC</u>																			
SIRET <table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <tr><td>7</td><td>5</td><td>1</td><td>4</td><td>6</td><td>6</td><td>7</td><td>0</td><td>7</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>3</td></tr> </table>						7	5	1	4	6	6	7	0	7	0	0	0	1	3
7	5	1	4	6	6	7	0	7	0	0	0	1	3						
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent *		1 2													
						Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 4													
ACTIF				Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3											
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010		012													
		Autres *		014		016													
	Immobilisations corporelles *			028		030													
	Immobilisations financières * (1)			040	470 000	042		470 000											
	Total I (5)			044	470 000	048		470 000											
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *			050		052												
		Marchandises *			060		062												
	Avances et acomptes versés sur commandes			064		066													
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068		070													
		Autres * (3)		072	116 562	074	42 199	74 363											
	Valeurs mobilières de placement			080		082													
	Disponibilités			084	52 751	086		52 751											
	Charges constatées d'avance *			092		094													
Total II			096	169 313	098	42 199	127 113												
Total général (I+II)			110	639 313	112	42 199	597 113												
PASSIF								Exercice N 1 NET											
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120			515 200											
	Écarts de réévaluation				124														
	Réserve légale				126			51 520											
	Réserves réglementées *				130														
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)				131			29 814											
	Report à nouveau				134														
	Résultat de l'exercice				136			346											
	Subventions d'investissement				137														
	Provisions réglementées				140														
	Total I				142			596 880											
Provisions pour risques et charges				Total II		154													
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156														
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164														
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166			200											
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)				169		33	33											
	Comptes courants d'associés				173														
	Autres dettes				175														
	Produits constatés d'avance				174														
Total III				176			233												
Total général (I + II + III)				180			597 113												
RENOUVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an		193		(4)	Dont dettes à plus d'un an		195										
	(2)	Dont créances à plus d'un an		197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182										
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs		199	116 529	(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184										

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL 2MC

Néant *

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018

Exercice clos le 31/12/2024

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210			
	Production vendue	Biens	Services *	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214		
					217		218	7 200	
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222	
	Production immobilisée *						224		
	Subventions d'exploitations reçues						226		
Autres produits						230	23		
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	7 223	

CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234		
	Variation de stocks (marchandises) *					236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240		
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	2 700	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	4 88	244	4 88	
	Rémunérations du personnel *					250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252		
	Dotations aux amortissements *					254		
	Dotations aux provisions	dont amortissement du fonds de commerces				255		
					256	5 292		
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259			262		
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260					
	Total des charges d'exploitation (II)						264	8 480

1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)							270	(1 258)
Produits financiers (III)	280	1 604		Charges financières (V)		294		
Produits exceptionnels (IV)						290		
Charges exceptionnelles (VI)	(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies))		347			300		
	(dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D))		348					
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306		

2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII) 310 346

B – RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 312 346 314

Rintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles *			322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324				
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248		330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999	

Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997	
	Entreprises nouvelles (44. sixtes)	986	ZFU-TE (44. octies A)	987				342	
				JEI (44. sixtes A)	989				
		ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindecies)	138				
		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	France Ruralités Revitalisation (art.44 quindecies A)	181				
	ZFANG 44. quaterdecies	345	Investissements et souscriptions outre mer	344					
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 undecies)	992	Zone de développement prioritaire (44. septies)	993					
	Droit divers	Créance due au report en arrière du déficit						346	350
		Déduction exceptionnelle (Art 39 décies A)	655	Déduction exceptionnelle (Art 39 décies A)	643				
		Déduction exceptionnelle (Art 39 décies B)	645	Déduction exceptionnelle (Art 39 décies C)	647				
Déduction exceptionnelle (Art 39 décies D)		648	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	641					
Déduction exceptionnelle (Art 39 décies I)		990	Déduction exceptionnelle (Art 39 décies G)	649					

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS							Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	352	346	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356				
	Déficits antérieurs reportables * 2. 2.5.7. dont imputés sur le résultat :									360	346
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS							Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	370		372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

SARL 2MC

42 rue principale -Mme MALINOWSKI
Centre Commercial Sainte Germaine

31820 PIBRAC

ANNEXES

Aux comptes annuels présentées en Euros

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024



Certifié conforme

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euros

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 597 113,42 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 346,48 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF**3.1 - Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 470 000 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	470 000			470 000
TOTAL	470 000			470 000

3.2 - Etat des créances = 116 562 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	116 562	116 562	
TOTAL	116 562	116 562	

3.3 - Provisions pour dépréciation = 42 199 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	36 930	5 292	23		42 199
Comptes financiers					
Total	36 930	5 292	23		42 199

CM

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euros

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 515 200 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	5152	100,00	515 200
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	5152	100,00	515 200

4.2 - Etat des dettes = 233 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	200	200		
Dettes fiscales & sociales	33	33		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	233	233		

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euros

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.